

INFORMATIONS GENERALES & INSTRUCTIONS POUR LA RENTREE 2026

2EME ANNEE

2^{ème} ANNEE – RENTREE 2026

DEBUT DES COURS fixé au **LUNDI 31 AOÛT 2026**

selon l'horaire indiqué sur l'emploi du temps dans Pronote CAMPUS
(anciennement Hyperplanning)).

INSCRIPTION & REGLEMENT

La réinscription sur la plateforme Pégase devra être finalisée pour le 17 août.

Le règlement correspond au montant des frais de scolarité. Il est réalisé par paiement(s) en ligne via Paybox depuis la plateforme d'inscription Pégase (<https://ins.agro-bordeaux.pc-scol.fr/accueil>) et peut être fractionné en 3 versements

	Frais de scolarité
Boursiers	0
Elèves ingénieurs Apprentis	0
Autres élèves ingénieurs (1)	1 990 € ⁽¹⁾ (tarif 2025/2026 susceptible de révision)

(1) Tarif 2026/2027 non communiqué ; en attente de la publication de l'arrêté ministériel.

En cas de dossier incomplet, il ne pourra être procédé ni à l'actualisation de la carte d'étudiant, ni à la délivrance du certificat de scolarité.

*Il est ici précisé que tant que l'Ecole n'a pas réceptionné et vérifié la totalité des documents à fournir, il ne sera pas délivré de justificatifs d'inscription (actualisation carte d'étudiant et certificat de scolarité). Un élève dans cette situation ne sera donc pas considéré comme "inscrit" mais "en cours d'inscription" et l'accès à l'Ecole lui sera refusé conformément aux dispositions de l'article D 612-1. du Code de l'Education selon lequel « **Nul ne peut être admis à participer en qualité d'apprenant aux activités d'enseignement et de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur s'il n'est régulièrement inscrit dans cet établissement** ».*

Bordeaux Sciences Agro - Direction des Etudes - CS 40201 - 33175 GRADIGNAN cedex
Téléphone : 05.57.35.07.42 ou 05.57.35.07.25 ou 05.57.35.07.22